

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 14 DECEMBRE 2021

Absente Mireille Bernay pouvoir donné à Mauricette Bousquet

1 – Les derniers procès verbaux ont été adoptés à l'unanimité

2 – Délibération portant renouvellement du transfert au Syndicat Départemental d'Énergie Électrique de la Gironde de la compétence « éclairage public ».

Afin d'offrir une meilleure réactivité au profit des communes, le SDEEG peut assurer la pleine compétence en matière d'éclairage public tant au niveau des travaux que de l'entretien. Quant à la commune, elle conserve la totale maîtrise des aspects budgétaires, de la programmation des chantiers et du choix du matériel d'Éclairage Public .

Délibération adoptée à l'unanimité

3 – Avenant 1 à la convention d'adhésion au service d'application du droit des sols du Pole Territorial du Grand Libournais

Considérant que le PETR met à disposition des communes, les outils informatiques permettant l'instruction dématérialisée et notamment la création d'un guichet-unique pour les usagers et professionnels pour le dépôt dématérialisé de leur demande d'urbanisme

Considérant que l'utilisation de ces outils nécessite l'accord de la commune sur les conditions générales d'utilisation rédigées par le PETR

le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à signer l'avenant

4 – Budget Fêtes et Cérémonies

La commission doit prévoir en début d'année d'établir un budget pour les décorations de Noël en fin d'année.

5 – Point sur les travaux de l'église tranche conditionnelle 2

Le montant des travaux s'élève à 132 297,96 € TTC. Nous avons obtenu des subventions de la DRAC à hauteur de 58 500 € , de la Région pour 19 500 € et du département pour également 19 500 €. Le reste à charge s'élève à 34 797,96 €.

6 – Questions diverses

- la cérémonie des vœux est prévue le 22 janvier au Château d'Aiguilhe qui a accepté de nous recevoir. Mais l'évolution des contraintes sanitaires, en particulier concernant la possibilité de proposer l'habituel "pot de l'amitié ", nous conduira peut-être à devoir l'annuler une fois de plus. Nous attendons les instructions gouvernementales."

- Dominique Duboudin doit relancer l'imprimerie Roux pour le devis de la carte de vœux

- Capteur d'air mobile pour l'école : il faut étudier le dossier

La séance est levée à 20h00.